

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE**

En Communauté de Communes de Balbigny

6 Rue du 8 Mai – BP 13 – 42510 BALBIGNY

Tel : 04 77 27 61 81 – Fax : 04 77 27 29 61

**COMPTE RENDU**

**COMITE SYNDICAL**

**du 25 Février 2014 à 9H à BALBIGNY**

Présents : Mme Josiane BALDINI.

MM. Christian BERNARD, Georges BERNAT, Pierre COLOMBAT, Julien DUCHE, Claude JANIN, Gilbert DUPERRAY-MILLAUD, Daniel PEPIN, Jean-Luc POYADE, Jean-Marc REGNY, Georges ROLLAND, Jean-Pierre TAITE.

Excusés : MM. Jean-Paul CAPITAN, Robert CHASSIN, Pierre COLAS, Catherine DONJON, Guy FABRE, Serge MAYOUD, Jean-Michel MERLE, Lucien MOULLIER, Jean-François NAVARRO, Jacques PERRIN, Jean-Baptiste RICHARD, Jean-Louis RIVOLLIER, Jean-Luc SOUZY, Georges SUZAN, Jean-Claude TISSOT.

Malgré la présence de 12 Délégués et la réception de 8 pouvoirs, le quorum n'est pas atteint, le Comité syndical ne peut donc délibérer valablement.

Monsieur le Président propose d'évoquer le courrier que Madame la Préfète a adressé au Syndicat le 23 Janvier dernier, ce point de l'ordre du jour ne devant pas faire l'objet d'une délibération ainsi que l'étude adéquation Besoins/ Ressources en eau potable, le cabinet SAFEGE ayant fait le déplacement pour en présenter le bilan aux élus.

**1 – Le projet de réponse à Mme la Préfète**

Monsieur le Président procède à la lecture du projet de réponse qu'il est proposé de lui envoyer dans les meilleurs délais.

Monsieur JANIN s'interroge sur le fait que 10% de la population du département sur Loire Centre puisse constituer un équilibre alors que ce territoire représente un tiers des communes du département.

Ce projet de courrier reçoit l'approbation des délégués présents.

**2 – Présentation du bilan adéquation Besoins/ Ressources en eau potable des collectivités membres du SCOT Loire Centre**

Le Cabinet SAFEGE présente le bilan adéquation Besoins/ Ressources en eau potable établi à partir du 2<sup>ème</sup> scénario envisagé par le Syndicat (+ 12000 habitants- Introduction du principe des polarités- Besoin en eaux supplémentaires pour les ZA restant inchangé).

→ Traduction en besoins en eau : tableau de l'évolution des besoins détaillé

→ Adéquations besoins ressources : conclusions détaillées

o Réaction sur l'identification de Chambéon avec un équilibre précaire en situation future : Monsieur DUCHE précise qu'il n'y a pas de limitation du volume conventionnel.

o Réaction sur le GANTET : le cabinet SAFEGE signale que les volumes de Crystal sont bien pris en

## SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE

En Communauté de Communes de Balbigny

6 Rue du 8 Mai – BP 13 – 42510 BALBIGNY

Tel : 04 77 27 61 81 – Fax : 04 77 27 29 61

compte, que l'appui de Rhône Loire Nord n'est pas indéfiniment extensible et qu'il est du ressort de la structure compétente AEP / exploitation de considérer que la situation d'équilibre est précaire. Le SIE Rhône Loire Nord peut être « engagé » à l'avenir dans une solution de sécurisation avec l'InterSCoT Roannais Sornin – avec des échanges d'eau existants en secours sur une chaîne de Saône Turdine – RLN – Roannaise de l'Eau (7000m<sup>3</sup>/j). Les élus réagissent à cette information : le territoire n'est pas déficitaire en eau puisqu'il dépanne les territoires voisins. Le problème de l'alimentation et de la sécurisation dépasse bien les limites du territoire Loire Centre. Le cabinet SAFEGE précise que l'étude de faisabilité est en cours sur ce territoire.

→ Tableau des SOLUTION ENVISAGEES – v. 20/02/2014

### **o SIE de la Bombarde :**

Concernant les solutions envisagées pour le SIE de la Bombarde, celle concernant l'apport d'eaux traitées par Renaison est plus chère que l'apport d'eaux brutes car le réseau part de la station et non des barrages. Celle concernant l'apport d'eaux traitées par le Coteau avait été étudiée dans le cadre de l'étude InterScot Roannais Sornin mais il n'est pas envisagé de continuer à utiliser la station de traitement existante car elle nécessite de gros travaux.

**o Chambéon :** rajouter DE POINTE et corriger la limitation d'achat d'eau

**o SIE du Gantet :** rajouter DE POINTE car la situation d'équilibre précaire qui est signalée pour le SIE du Gantet n'est vraie qu'en situation de pointe.

Solution supplémentaire : travailler sur la maîtrise des consommations industrielles

Monsieur JANIN demande au cabinet SAFEGE si une alimentation des communes de St Jodard et Pinay par le SIE du Gantet et Rhône Loire Nord a été envisagée.

La réponse est négative. Cette solution nécessiterait des investissements importants alors que les travaux à réaliser pour sécuriser la Bombarde vont permettre de répondre aux besoins de ces deux communes sans investissements supplémentaires.

### **o Balbigny**

Monsieur REGNY explique que le nouveau captage est en cours d'autorisation – les analyses de qualité ne révèlent plus que de l'arsenic. Il annonce un débit supplémentaire de 500 m<sup>3</sup>/j. Un centre de traitement devra être mis en place. Ce forage n'est pas concerné par les inondations de la Loire.

Le cabinet SAFEGE salue ce résultat et pointe que :

- Le déficit en pointe sera résolu.
- Le déficit en crise subsistera (- de 400 à 500 m<sup>3</sup>/j résiduels).

Concernant la réduction de vulnérabilité aux inondations du captage existant de Chassagny, Monsieur REGNY explique qu'une étude menée par la SAUR a déjà été menée, avec des coûts de travaux conséquents ; Cette étude sera communiquée au cabinet SAFEGE.

Monsieur DUCHON remet en cause le chiffrage étude CTD A89 de l'interconnexion Feurs – Balbigny – ZA Balbigny. Le cabinet SAFEGE détaille les coûts travaux en reprenant le rapport de phase 3 de l'étude en question (référence : rapport Mai 2013, page 44, solution 3 de sécurisation partielle par les ressources internes au CTDA89). Monsieur DUCHON précisera sa contradiction.

Monsieur REGNY rapporte que les traversées de l'autoroute et du Lignon font l'objet de réservations – il est à attendre une moins value maximum de 250 k€ + 100 k€.

## SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE

En Communauté de Communes de Balbigny

6 Rue du 8 Mai – BP 13 – 42510 BALBIGNY

Tel : 04 77 27 61 81 – Fax : 04 77 27 29 61

### o Feurs

Monsieur DUCHON annonce qu'une réflexion commune SMIF – ARS – Ville de Feurs avance sur le sujet de la réduction de la vulnérabilité en situation de crise sur le canal du Forez, sur les points suivants : prise en compte des réserves Eaux Brutes / retenues d'Uzore avec périmètres de protection des ouvrages.

Le Conseil municipal de Feurs a délibéré le 24 Février en faveur d'un avenant avec le SMIF. Le calendrier des travaux reste à faire valider par l'ARS.

Monsieur DUCHON abonde dans le sens de la nécessité d'une analyse de l'impact qualitatif des crues de la Loire sur l'eau du canal.

Pour le cabinet SAFEGE, ce point nécessiterait une étude à part entière mais peut-être n'y a-t-il pas nécessité de la mener si l'ARS valide le programme de travaux du SMIF.

Monsieur DUCHON remet en question la quantité de données qualité sur les eaux brutes du canal (Page 8 du Rapport provisoire de l'étude), il y a eu un suivi très poussé sur la qualité des eaux brutes. Le cabinet SAFEGE vérifiera ce point.

### o SIVAP

Concernant les excédents possibles côté SIVAP, le cabinet SAFEGE confrontera ses données avec l'étude menée sur la Ville de Feurs par la SAUR et reçue par SAFEGE le 20 février 2014.

**Le cabinet SAFEGE fera les rectifications nécessaires pour le comité technique, qui aura lieu le 10 Mars prochain, sur le tableau et diaporama. Le rapport sera modifié en conséquence.**

Le cabinet SAFEGE précise que la réserve de Ste Agathe la Bouteresse nécessiterait un an d'étude pour préciser et confirmer l'intérêt de cette ressource (entre 20 et 30 k€).

Il est convenu, avec les délégués présents, de conduire le prochain Comité syndical le 10 Mars prochain à 8H30 à la Salle Concillon de Balbigny, en préalable au 3<sup>ème</sup> Comité technique de l'étude adéquation besoins/ ressources en eau potable. Ce comité technique devait se réunir à 9H30, il sera repoussé de manière à laisser le temps aux élus d'aborder les points de l'ordre du jour prévus pour ce Comité syndical, ordre du jour qui restera inchangé.